

OBSERVATOIRE
DES
ENGAGEMENTS

140 ENGAGEMENTS

La vie démocratique tient déjà une grande place dans notre ville. Son importance s'accroît encore avec la création de l'Observatoire des engagements, l'une des mesures du nouveau mandat auxquelles je tiens le plus. Son rôle est de mesurer le chemin que nous parcourons dans la réalisation de nos objectifs, d'identifier les obstacles qui se présentent, de proposer des moyens d'avancer plus loin ou plus vite.

Ces 140 engagements sont nés au cours de la campagne pour les élections municipales 2008. Ils ont de nombreux parents: les élus, qui ont projeté dans l'avenir les acquis de leur riche expérience; les militants des forces de gauche et écologiques, unies, qui ont traduit dans des propositions concrètes leur vision de la société; les Fontenaysiens et des responsables d'association, qui en ont débattu, au cours de dizaines de rencontres et de réunions publiques.

Un objectif leur était commun: ancrer encore davantage Fontenay du côté de la solidarité et du progrès, continuer à faire de Fontenay, une ville pour tous. Cet objectif est un combat, un combat que nous menons en vents contraires: contre des situations de précarité intolérables, contre les idées reçues, contre la mécanique économique et sociale du libéralisme, contre l'asphyxie financière des collectivités locales organisée par le gouvernement.

C'est pourquoi ces 140 engagements ne sont pas tous de même nature. Il y a les engagements très concrets qui permettent, par exemple, d'améliorer la vie dans les quartiers ou de poursuivre nos actions de solidarité. Il y a les engagements qui ouvrent des chantiers de long terme, et pour lesquels il faut mesurer le chemin parcouru. Il y a aussi les engagements qui sont de véritables défis. Plus que les autres encore, ces derniers impliquent une mobilisation des élus et de la population pour surmonter les obstacles financiers ou politiques.

Jean-François Voguet,
maire de Fontenay-sous-bois, Sénateur du Val-de-Marne.



UNE VILLE HUMAINE ET SOLIDAIRE

001 Poursuivre l'effort de création de logement social dans le tissu existant : passer de 100 à 150, le nombre de logements sociaux produits par an.

002 Protéger les quartiers pavillonnaires de la spéculation foncière en contenant le droit de construire.

003 Créer des logements pour étudiants et jeunes travailleurs.

004 Permettre l'accession sociale à la propriété, avec la volonté de conserver l'importance du parc locatif social.

005 Aide à la caution pour le premier logement des jeunes et des précaires et assurer la garantie locative.

006 Travailler à l'établissement d'un Plan Local de l'Habitat.

007 Antenne jeunesse du quartier Bois Cadet : des locaux neufs accueillant une plus grande diversité d'activités.

008 Imaginer de nouveaux moments de rencontres, par exemple un Festival des Jeux, avec des jeux du monde entier, des jeux numériques... Renouer avec les nuits blanches du cinéma, les projections de plein air ; multiplier les soirées contes.

009 Conforter l'école comme lieu de rencontre, de diversité et de vie des quartiers. Conforter la carte scolaire pour assurer le service public dans chaque quartier, au plus près des enfants, en tenant compte de la diversité sociale.

010 Développer et diversifier les activités de loisirs et de découverte sportive et culturelle pour les enfants, rénover la fonction des ludothèques, du Centre d'initiation sportive, développer les projets partagés entre les centres de loisirs, l'école, les parents.

011 Elargir les dispositifs d'aide à l'autonomie des jeunes adultes.

012 Participer au développement des dispositifs de prévention en direction des adolescents ; favoriser les partenariats avec les collèges et les lycées.

013 Conforter la délégation municipale aux droits des femmes. Mettre en place d'un lieu de ressources et d'accueil en lien avec les associations.

014 Dans le cadre du contrat local de sécurité, mobiliser des moyens en faveur des jeunes filles et des femmes victimes de violences pour faire appliquer la loi (exemple : maintien dans le logement).

015 Rénovation des établissements scolaires Jules Ferry, Paul Langevin primaire et Pasteur. Aller vers la création d'un 4e collège dans la ville, prenant en compte la mixité sociale.

016 Terminer le travail de rénovation des sanitaires dans les établissements scolaires en portant une grande attention au respect de l'intimité des enfants.

017 Mettre tout en œuvre contre l'échec scolaire : création d'ateliers de la réussite pour tous ceux qui préparent des examens afin de réviser et de s'entraîner aux épreuves. Impulser et coordonner le réseau d'accompagnement à la scolarité (CLAS) .

018 Adapter la grille de quotient familial pour mieux l'adapter aux ressources de chacun.

019 Travailler à étendre le principe de tarification sur critères de ressources pour l'accès des moins de 20 ans aux activités sportives et de loisirs.

020 Favoriser l'accueil des enfants handicapés par un partenariat ville - éducation nationale - structures médico-sociales.

021 Soutien aux initiatives interculturelles, notamment sur le terrain éducatif.

022 Renforcer la navette de desserte interne à la ville, en particulier entre l'est et l'ouest. Envisager sa gratuité.

023 Etude une navette rapide et fréquente inter-gares, munie d'un porte-vélo. Trajet prolongé jusqu'au Bois de Vincennes le samedi et le dimanche.

024 Promouvoir l'installation d'une station de taxis à Moreau David.

025 Créer un équipement multi générationnel (petite enfance et personnes âgées).

026 Repenser l'utilisation des locaux collectifs existants pour créer de nouveaux lieux de rencontre et de convivialité.

027 Agir auprès des acteurs institutionnels pour accroître l'offre d'accueil d'urgence.

028 Renforcer notre action de solidarité internationale : jumelages, partenariats ou programme d'échange de compétences sur le développement durable et dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations-Unies.

029 Grand aménagement du boulevard de Verdun pour en faire un espace vivant, unificateur des deux versants de la ville.

030 Créer ou valoriser les espaces publics, places et placettes, afin de favoriser les liens entre les habitants

031 Afin de relier l'est et l'ouest de la ville, agir pour obtenir la bifurcation du RER A entre Boissy - Saint Léger et Marne-la-vallée après la station Fontenay-sous-Bois.

032 Réduire les coupures créées par les grands boulevards grâce au retraite-

ment de l'espace public (trottoirs élargis, plantations, luminaire, etc.)...

033 Modernisation de la MAPAD Dame Blanche, création d'unité spécialisée pour malades Alzheimer, aider à la création d'un Centre de liaison d'information et de coordination (CLIC) sur les services à destination des personnes âgées.

034 Agir pour une police de proximité, développer les relations entre les jeunes et leur police.

035 Conforter, développer, moderniser les rendez-vous de la ville : Fête de la Madelon, Fête des droits de l'enfant, Fontenay sous le soleil...

UNE VILLE ANIMÉE ET MODERNE

036 Poursuivre la diversification du tissu économique. En particulier, impulser un pôle du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

037 Création d'un lycée des métiers du spectacle (filières professionnelles, techniques, littéraires), en lien avec la Région, le Département et l'Académie.

038 Conforter l'implantation de studios de télévision dans l'ancienne usine Gaveau.

039 Renforcer les échanges entre le pôle économique de Val-de-Fontenay et le reste de la ville.

040 Renforcer nos outils de développement économique : établissement public d'aménagement, pépinière de micro-entreprises, commerce de proximité, économie sociale et solidaire, régies de quartier, installation d'artisans.

041 Mise en œuvre de la charte qui vient d'être signée entre la Ville et les entreprises fontenaysiennes en faveur de l'emploi des jeunes.

- 042** Mettre en synergie les outils en faveur de la formation, de l'orientation et de l'emploi des jeunes (mission locale, Pige, service municipal de la jeunesse, Cio, etc..).
- 043** Diversifier les modes d'accueil de la petite enfance afin de tenir compte de l'évolution des modes de vie et des horaires de travail. Travailler en ce sens avec les entreprises et favoriser la création de crèches inter-entreprises.
- 044** Création de halte-garderies dans les quartiers.
- 045** Redynamiser les marchés de la ville et favoriser la création d'un marché bio.
- 046** Réaliser la boucle locale (câblage de la ville).
- 047** Charte téléphone mobile et cadastre électromagnétique.
- 048** Création d'un service de prêt d'ordinateurs et d'achat en location vente.
- 049** Création d'une structure dédiée au spectacle vivant (théâtre, danse, musique).
- 050** Simplifier et décentraliser les procédures d'inscription aux services de la ville. Par exemple, créer une tarification commune pour la ludothèque, la médiathèque, et les autres services de culture et de sport.
- 051** Proposer aux villes voisines la mise en place d'une «carte pass» offrant un accès privilégié aux équipements culturels et sportifs des villes voisines.
- 052** Défendre la politique de programmation et la politique tarifaire du cinéma municipal le Kosmos. Création d'une seconde salle.
- 053** Développer les structures existantes au service d'une vie culturelle dans les quartiers.
- 054** Rénovation de la halle Roublot.
- 055** Lancer des États généraux de la culture à Fontenay : recenser l'ensemble des ressources culturelles de la ville, définir les besoins et les manques, favoriser des interactions, collaborations ...
- 056** Mise en place d'une structure destinée aux arts plastiques.
- 057** Faire aboutir le projet, inscrit dans le SDRIF, d'une salle de congrès.
- 058** Donner toute sa place et les équipements adaptés aux pratiques sportives loisirs et amateur.
- 059** Restructuration profonde de la piscine Allende pour la transformer en un complexe sportif et de loisirs modernes dans le respect de l'environnement.
- 060** Création d'une salle de sport pour les pratiques individuelles (peut-être à Val-de-Fontenay pour la partager avec les salariés du pôle d'emploi).
- 061** Terminer la mise en synthétique des terrains de sport.
- 062** Créer les conditions de l'ouverture des installations aux non-adhérents à un club...
- 063** Investir les terrains du fort de Nogent pour implanter de nouveaux terrains de sport.
- 064** Lancer la rénovation du quartier de la Redoute.
- 065** Valoriser le patrimoine ancien. Reconquérir le patrimoine ancien en le mettant aux normes de confort et d'économie du 21^e siècle. Faire preuve d'audace architecturale.
- 066** Œuvrer pour le prolongement du métro ligne 1 de Vincennes aux Rigolots puis à Val-de-Fontenay. Appuyer les efforts du Conseil général pour faire

démarrer les travaux d'un métro en rocade, Orbival. Favoriser l'arrivée à Fontenay du Tramway T1 et du Trans-Val de Marne.

067 Travailler avec la région pour obtenir de nouvelles liaisons avec la sous-préfecture (Nogent-sur-Marne). Créer une navette depuis Montreuil Croix de Chavaux.

068 Renforcer l'animation et la vitalité des différents quartiers de la ville (commerces, espaces publics, services publics, vie culturelle).

069 Créer une salle des fêtes pour les réceptions familiales.

070 Réfléchir les termes modernes du droit aux vacances. Moderniser les centres de vacances de la ville étudier des mises en commun d'équipements avec d'autres villes; envisager d'ouvrir les équipements de vacances de la ville aux familles.

071 Aménager le temps de la restauration scolaire pour de nouvelles activités et des temps de repos.

072 Relancer et moderniser les ludothèques avec les jeux d'aujourd'hui et des jeux des quatre coins du monde.

073 Création de salles spécialisées pour développer la motricité pour les petits enfants dans les maternelles et les écoles.

UNE VILLE DÉMOCRATIQUE ET VIVANTE

074 Création d'un observatoire des engagements pour suivre avec tous les Fontenaysiens la mise en œuvre du programme municipal. Cet observatoire évalue l'activité municipale secteur d'activité par secteur d'activité.

075 Publication d'un baromètre de la vie locale, tous les 6 mois, rassemblant les indicateurs d'évolution des réalités locales, des services municipaux et de la satisfaction des citoyens.

076 Organisation de référendums locaux sur des choix stratégiques, ouverts aux votes de tous les habitants.

077 Généralisation des conseils d'usagers dans les principaux équipements publics municipaux (crèches, centre de santé, centre de loisirs, centre de vacances, équipements sportifs et culturels ...).

078 Dans le cadre de la préparation du budget, tenue de rencontres publiques pour débattre avec les élus des objectifs et des projets dans chacun des secteurs de l'action municipale.

079 Amélioration du fonctionnement des conseils de quartier pour élargir la participation des citoyens. Par exemple, co-présidence par un habitant(e) et un élu(e). Affectation d'une enveloppe budgétaire déléguée.

080 Revalorisation du rôle et du fonctionnement des commissions municipales, en donnant un rôle accru aux citoyens et aux associations. Mise en ligne de leur comptes-rendus.

081 Tenue d'Assises de la ville deux fois par mandature.

082 Réaffirmation de l'engagement de la municipalité en faveur du droit de vote des résidents étrangers. Organisation d'une consultation de tous les Fontenaysiens sur ce sujet.

083 Création d'un conseil consultatif des Fontenaysiens de nationalité étrangère.

084 Conforter la vie associative riche de notre ville notamment en consolidant la mise à disposition d'infrastructures et de moyens adéquats.

085 Renforcer la cogestion et la coconstruction d'espaces publics avec les associations.

086 Améliorer la communication de la ville pour mieux faire connaître la diversité et l'utilité de ses services. Mieux informer et plus vite nos concitoyens de la vie municipale et de la démocratie locale.

087 Améliorer pour cela les canaux d'information existant et développer les ressources des nouvelles technologies de l'information.

088 Ouvrir les espaces numériques existants aux fontenaysiens et favoriser l'usage d'Internet.

089 Travailler à simplifier les démarches administratives. Développer les procédures en ligne.

090 Amélioration de l'accessibilité des documents et procédures administratives pour les handicapés et formation adéquate du personnel municipal.

091 Lutter contre la fracture numérique notamment en mettant à disposition des lycéens, étudiants et adultes les 150 ordinateurs connectés en haut débit, déjà mis en place dans les écoles par la municipalité. Et ce, en concertation avec les écoles.

092 Redynamiser la Maison des Droits de l'enfant et le Festival des droits de l'enfant. Impulser la création de Conseils des enfants. Favoriser ainsi l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion dans la vie de la cité, par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés.

093 Affirmer le projet éducatif de la ville en faveur de la citoyenneté, du respect de tous, de la reconnaissance de la place de chacun.

094 Favoriser les projets de classes citoyennes, les parcours et les projets de vacances citoyens avec les enfants et les adolescents.

095 Créer un Conseil local de la jeunesse qui se structurerait à partir des propositions et des aspirations individuelles et permettrait aux jeunes de s'exprimer plus librement sur l'espace public et de faire l'apprentissage de la démocratie.

096 Marquer le passage à l'âge de la majorité de façon solennelle et conviviale, par une réception des jeunes dans l'année de leurs 18 ans.

097 Améliorer encore la réponse du service public aux besoins de la population. Renforcer la formation du personnel. Faire mieux reconnaître le travail du personnel territorial. Donner une plus grande place aux instances paritaires et au dialogue social. Respecter et défendre le statut de la fonction publique territoriale.

UNE VILLE DURABLE ET OUVERTE

098 Favoriser l'usage des transports en commun, notamment en soutenant la mise en place d'une tarification unique de la Carte orange.

099 Mise en place de transports alternatifs (covoiturage, taxi collectif, vélo, soutien au développement des transports en commun, navette).

100 Mettre en place un réseau de pistes cyclables, des parkings à vélos surveillés, des services d'entretien des vélos.

101 Agir pour améliorer les conditions de transport sur la ligne RER A.

- 102** Poursuite de l'implantation d'une trame verte depuis la crête vers le Bois de Vincennes : cheminements sans voiture, requalification des abords du stade André-Laurent et de l'espace Gérard-Philippe.
- 103** Elaboration d'un schéma de circulation douce.
- 104** Edition d'un guide des ballades à Fontenay.
- 105** Mise en place de pédibus.
- 106** Poursuivre notre politique d'intégration de l'animal en milieu urbain. Créer Animapole, maison de soin pour animaux à poil et à plume.
- 107** Protéger la biodiversité : favoriser les aménagements favorables à la faune et la flore.
- 108** Réalisation en coopération avec la Région et le Département d'un éco-parc sur la zone des carrières.
- 109** Poursuite de notre politique de requalification et d'équipements des dalles du grand ensemble en collaboration avec les bailleurs, le Département, la Région et l'Etat.
- 110** Encourager l'information sur nos modes d'alimentation. Mettre en œuvre une politique d'introduction de produits biologiques et issus des circuits courts dans la restauration collective. Refus des produits contenant des OGM.
- 111** Soutien à l'auto organisation des consommateurs.
- 112** Ouvrir une maison de l'Energie destinée à l'information et le conseil aux usagers.
- 113** Développer des services pour les particuliers de conseil en matière de chauffage, de recyclage des déchets informatiques.
- 114** Créer une ressouçerie - recyclerie.
- 115** S'engager résolument vers la réduction des déchets ménagers. Améliorer le tri sélectif, installer des conteneurs de tri enterrés dans les quartiers de la ville.
- 116** Conforter notre service public du chauffage urbain.
- 117** Travailler à la remise en cause de la délégation de service public de l'eau, dans la perspective d'un retour de sa gestion par le service public, sans doute au niveau de l'agglomération parisienne.
- 118** Réévaluer les délégations de service public dans les autres domaines : transport, déchets...
- 119** Favoriser l'utilisation des techniques d'économie d'énergie et d'eau. Pour les bâtiments publics nouveaux, tendre à construire des bâtiments passifs dans lesquels l'énergie consommée est produite par le bâtiment.
- 120** Obtenir pour les logements sociaux une bonne isolation thermique et le label Haute qualité environnementale (HQE).
- 121** Avec la conférence communale du logement qui associe les bailleurs, poursuivre la construction diversifiée du logement social, en particulier des logements de haute qualité environnementale. Après validation de l'expérience des éoliennes à l'horizontale, étendre la production d'énergie propre dans les immeubles collectifs...
- 122** En vue de reconstituer les nappes phréatiques, prévoir, dans les aménagements, l'infiltration de l'eau et la réduction des surfaces imperméables.
- 123** Chercher à collecter l'eau de pluie pour arroser et nettoyer les espaces publics.

- 124** Installer dans les nouveaux aménagements publics, un éclairage basse consommation. Réduire la dépense en éclairage public.
- 125** À partir d'un bilan carbone de l'activité municipale, mise en place d'un plan climat communal participant à l'objectif de la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre.
- 126** Eduquer les enfants dès les petites classes à une nouvelle culture respectueuse de la biodiversité, de l'environnement, de l'eau et des énergies.
- 127** Favoriser les échanges avec les villes voisines.
- 128** Amplifier la coopération à l'échelle de l'agglomération parisienne en faveur, en particulier, des transports en commun, de la formation, de la culture et de la lutte contre la spéculation.
- 129** Promouvoir le commerce équitable dans les politiques municipales et les achats de la ville.
- 130** Soutenir l'économie sociale et solidaire.
- 131** Instaurer une clause d'insertion sociale et une clause écologique dans la passation des marchés publics.
- 132** Poursuivre nos échanges avec les villes des pays du Sud.
- 133** Maîtriser l'exposition publicitaire dans la ville.
- 134** Reposer la question des parkings résidentiels souvent trop chers, donc sous utilisés au détriment de l'espace public.
- 135** Mise en place d'un agenda 21. S'engager pour un fonctionnement municipal respectueux de l'environnement.
- 136** Mise en place d'un plan d'économie et de maîtrise de l'énergie dans tous les domaines de la vie municipale. En particulier autonomie énergétique. Sous la responsabilité d'un service municipal de l'énergie.
- 137** Renforcer dans le service public une gestion économe du papier, le recyclage du papier et celui des produits informatiques et consommables.
- 138** Encourager et aider les associations à faire des économies d'énergie et réduire leurs déchets.
- 139** Etude sur les ressources de la ville en énergie renouvelable.
- 140** Mettre en place des outils destinés à l'analyse de la qualité de l'air dans les espaces extérieurs mais aussi à l'intérieur des bâtiments communaux.